

La Poste: préavis de grève générale contre la pose d'antennes GSM

La CSC a déposé un préavis de grève générale contre la décision de la direction de La Poste de placer des antennes GSM sur le toit de plusieurs dizaines de bureaux.

De son côté, la direction a souligné que la question avait déjà été examinée par 2 services de prévention qui ont rendu un avis favorable. "Au stade actuel des recherches, les conclusions de nombreux organismes internationaux semblent démontrer que l'exposition continue à des champs électromagnétiques pourrait entraîner des effets biologiques considérables sur la santé des individus se trouvant à proximité de ces antennes. Placer une antenne sur un bureau de poste revient donc à jouer à la roulette russe", souligne néanmoins la CSC.

Cette dernière "ne peut accepter que, pour quelques euros, la direction de La Poste joue avec la santé de son personnel et des personnes résidant à proximité de ces antennes", a-t-elle ajouté en précisant qu'elle couvrait, "dès ce jour, toutes les actions de mécontentement émanant des membres du personnel utilisés au sein de la trentaine de bureaux concernés" à travers le pays.



La Poste se défend

"Le dossier a déjà été examiné par le service interne de prévention de La Poste et par un service externe de prévention. Les 2 ont rendu un avis positif", a pour sa part réagi Fred Lens, le porte-parole de l'entreprise.

L'IBPT a également été mise au jeu. L'institut, dont un des rôles est de mesurer le niveau des ondes électromagnétiques, a effectué 2 tests en juillet, à Berchem et Arlon. Il doit rendre son rapport définitif à la fin du mois d'août, rapport qui sera ensuite transmis à l'inspection du travail. "Les premiers échos que nous en avons sont là aussi totalement positifs", a poursuivi Fred Lens.

Selon ce dernier, le niveau des ondes mesurées serait "beaucoup plus bas" que la norme belge, celle-ci étant "4 fois plus sévère que la norme internationale". "Avec l'IBPT et l'inspection du travail, il y aura au total 4 instances qui se seront penchées sur la question. Nous voulons vraiment obtenir toutes les garanties quant à une absence de risque pour la santé", a conclu le porte-parole de La Poste.

Avec Belga